



COMPTE RENDU DU C.A. DU 21 MARS 2019

Le C.A. du BADJE s'est réuni dans ses locaux le Jeudi 21 Mars 2019 à 18 h 30.

Etaient présents :

M. Jean-Louis Lachaux
Mme. Monique Beaufrère
M. André Jantet
Mme. Nicole Rivory
Mme. Annie Beauclair
Mme. Janine Piquand
Mme. Sylvie Louison
M. Marc Guittat
M. Jean-François Denis

Etaient excusés :

Mme. Claudette Aubert
Mme. Denise Martel

- Décès de Georges Chapoton :

Le C A prend acte de la disparition de cet adhérent très engagé dans la bonne marche du club et renouvelle ses condoléances à sa famille et ses proches.

- Travaux effectués et en cours :

Le président fait le point des travaux réalisés :

- Murage de la porte de communication avec le local de l'association voisine.
- Isolation thermique de la salle coinche avec occultation des sky-domes.
- Remplacement des luminaires de la salle coinche, panneaux à LED.
- Rénovation de la plomberie côté bridge (chasses-d'eau et évier).
- Remise en état du volet roulant de l'entrée côté bridge.

Tout ceci représente un effort financier important que la bonne marche du club a permis.

- Mise en place d'un volant :

La C A décide d'organiser la présence d'un «volant» à chaque tournoi de régularité du BADJE à partir de la saison prochaine donc dès Juillet 2019.

Les principes en seront les suivants :

- Le volant se verra attribuer un ticket gratuit qu'il l'utilise ou non pour jouer.
- Le volant s'engage à accepter de jouer avec toute personne se présentant seule pour jouer et inversement les personnes se présentant seule doivent accepter de jouer avec le volant.
- Si deux personnes se présentent seule, elles jouent ensemble et le volant est libre.
- Un planning mensuel des volants sera élaboré : Il engage les personnes concernées.

- Finances et comptabilité :

L'état des finances est satisfaisant. A noter que le problème des charges de chauffage de la salle coinche n'est toujours pas réglé; nous attendons toujours le rapport du géomètre expert. Un «reste à payer» important risque de nous être réclamé : Quid des exercices comptables 2016, 2017 et 2018 déjà approuvés en assemblée générale de la copropriété ? Affaire à suivre quitte à se faire assister le moment venu.

- Cotisation et droit de table :

Une certaine réorganisation avec notamment plus de rigueur est souhaitée par le C A.

La cotisation annuelle de 35 € devra dorénavant être payée dès l'achat de la 1ère planche de tickets et ce dès le début de saison (début Juillet). Une carte d'adhérent sera alors délivrée et celle-ci devra impérativement être présentée à chaque achat d'une planche de tickets.

Ainsi une cotisation impayée entraîne une absence de ticket et donc paiement d'un droit de table unitaire à 5 €.

Un tampon sera appliqué sur la carte d'adhérent à chaque achat : Cela permettra au club de récompenser ses adhérents les plus fidèles. Ainsi les 11ème, 16ème et 21ème planches seront gratuites.

- Comportement des bridgeurs :

Au BADJE, le problème du bruit durant les tournois reste entier : Il est préoccupant car certaines personnes s'en plaignent régulièrement. Les rappels à l'ordre au micro sont d'une efficacité très éphémère. Le C A demande donc une fois encore un effort notable en ce sens.

Le C A regrette de plus le comportement dit de «consommateur» d'une grande majorité des adhérents : Ranger sa chaise en partant, ramener son verre au bar, ne pas laisser traîner divers papiers ou mouchoirs, remettre sa boîte à enchères en ordre avant de quitter la table ...etc ...sont autant de petits efforts auxquels chacun peut aisément s'astreindre. Merci d'avance !...

- Fête du bridge :

Suite à l'échec de l'année dernière, il est décidé de ne pas donner suite.

- Questions diverses :

Beaucoup de compétitions sont des matchs par 4. Le C A réfléchit donc à l'organisation d'un entraînement en duplicate.

Les séances du Lundi soir n'ayant pas eu beaucoup de succès, il conviendrait par exemple de remplacer, chaque mois, un tournoi par paire par un ensemble de duplicates. Il faudrait alors s'inscrire par équipe de 4 et un nombre paire d'équipes serait préférable.

La séance se termine à 20 h.